

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATION
DU CONSEIL MUNICIPAL
N° 48-07-2026



Exercice	2026
Conseillers	15
Présents	14
Votants	15
Procuration	01

L'an deux mil vingt six
Le mercredi premier juillet
Le Conseil Municipal de la commune de Nuaillé-d'Aunis
Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie
Sous la présidence de Mme ROBIN Marion, Maire.
Date de convocation du Conseil Municipal: 22 juin 2026.

PRESENTS: Mmes Marion ROBIN, Edwige MADEUX-DUBOIS, BLOT Cyrille, DELOSIERE Martine, GAILLARD Karelle, MARTINEAU Pascale, MARTZLOFF Claire, MMS JARDIN Stéven, CHAGNAUD Jean-Marc, DAROUX Rémy, GROHAN Hervé, MARIONNAUD Aurélien, HAUCHECORNE Sylvain, MICHAUD Frédéric.

ABSENTS: Mme GAUTHIER Emmanuelle, (a donné procuration de vote à Edwige MADEUX-DUBOIS).

SECRETAIRE: Mme Edwige MADEUX-DUBOIS

OBJET : AVIS PARC EOLIEN COMMUNES DE VERINES ANGLIERS ET LONGEVES

Le Maire présente le projet d'un parc éolien sur les communes de Vérines, Angliers et Longèves et dans le cadre de l'enquête publique, demande au conseil municipal un avis sur le dit projet.

Madame le Maire se retire afin de ne pas entacher le vote du délit d'intérêt.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, par 1 voix Pour, 2 voix Contre et 11 Abstentions,

 **emet un avis défavorable au projet éolien sur les communes de Vérines, Angliers et Longèves.**

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures, Affiché le 02/07/2026,

Pour Copie Conforme, En Mairie, le 02/07/2026

Le Maire, Marion ROBIN.

La Secrétaire de séance, Edwige MADEUX-DUBOIS.

